



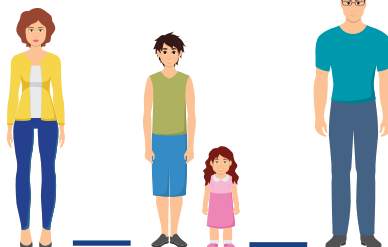
SÉPARATION



CHECKLIST DES DÉMARCHES

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Logement/location

Si je reste dans le logement

- Vérifier la possibilité de [modifier ou rédiger un nouveau bail](#).

Si je quitte le logement

- Donner congé à votre bailleur.
- Demander un état des lieux.

Attention ! Solidarité des charges et dettes locatives :

- > en cas de mariage : jusqu'à l'ordonnance de non-conciliation ou jugement de divorce.
- > en cas de Pacs ou concubinage (co-titulaire) : jusqu'à la fin du bail si clause de solidarité précisée dans le contrat.

Si je loue un nouveau logement

- Demander une [aide au dépôt de garantie](#).
 - > Si je suis salarié : prêt Locapass
 - > Selon ma situation, faire une demande de Fsl (Fonds de solidarité pour le logement) auprès d'un travailleur social (généralement auprès du Conseil départemental).

Mutuelles et assurances

- Transmettre un RIB si changement de compte.
- Déclarer le [changement d'adresse](#) (si besoin).
- Modifier les [titulaires et bénéficiaires des contrats](#).

Notaire

- Se faire conseiller.
- Réaliser le [partage du bien immobilier](#).
- Enregistrer un [divorce par consentement mutuel](#).

Opérateurs d'électricité, gaz, eau, téléphonie...

- Transmettre un RIB si changement de compte.
- Déclarer le [changement d'adresse](#) (si besoin).
- Modifier ou résilier les [contrats](#) (peut parfois être payant).

Attention ! Solidarité des charges et dettes :

- > en cas de mariage : jusqu'à l'ordonnance de non-conciliation ou jugement de divorce.
- > en cas de Pacs ou concubinage (co-titulaire) : solidarité des dettes faites lors de la vie de couple.

Préfecture

- Penser aux [passeports](#), aux changements de [cartes grises](#), aux [autorisations de sortie de territoire](#)...